

# PROCES VERBAL DE l'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE Du VENDREDI 12 JUIN 2015

Le vendredi 12 juin 2015 à 18h30, les membres de l'association PIERRE SEURIN Talence-Gradignan se sont réunis dans la salle GRAND PREFABRIQUE de THOUARS à TALENCE en assemblée générale extraordinaire sur convocation adressée à tous nos adhérents par la Présidente Madame Nicole HEREDIA.

Il a été dressé une feuille de présence signée par les adhérents et mandataires présents avant l'entrée en séance. Certifiée sincère et véritable par le bureau, celle-ci fait ressortir que 135 membres sur 374 adhérents sont présents ou valablement représentés.

Des bulletins de vote de différentes couleurs (rouge : contre, vert : pour et blanc : abstention) ont été remis lors de l'émargement de la feuille de présence.

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut délibérer normalement sous la présidence de Madame Nicole HEREDIA, des membres du bureau, de Madame Martine REBIFFE, présidente du CODEP, également présente afin de soutenir l'association.

## LES MEMBRES DU BUREAU (présents) :

- Madame Nicole HEREDIA, Présidente représentant l'association
- Madame Catherine TUVALLE, vice-présidente
- Monsieur LE COËNT Yves Marie secrétaire
- Madame Geneviève NEGRE, secrétaire adjointe
- Madame Pascale LAULHE, trésorière
- Poste vacant, trésorier adjoint.

La séance est déclarée ouverte à 18h45 par Madame la présidente.

Madame la Présidente a fait un point sur l'année écoulée, un rappel sur les cotisations et remercié les responsables de salles pour le travail effectué. Elle a expliqué que dorénavant le mot SECTION portant à confusion administrativement, serait remplacé par ASSOCIATION dans tous les documents et textes.

Madame Martine REBIFFE a expliqué en début de séance, le rôle du COMITE DEPARTEMENTAL EPGV 33 (CODEP) :

Il définit et met en œuvre le développement départemental et les actions de formation continue des animateurs et des dirigeants d'associations. Il facilite les relations entre les animateurs et les dirigeants et assure une aide de proximité administrative et technique aux clubs.

Il soutient aussi le développement des associations et le recrutement des animateurs.

Il assure la promotion de la pratique de la Gymnastique Volontaire.

28 rue du pontet-33170 GRADIGNAN – tél : 06 14 86 27 42 URSSAF n° : 330 140 348 112- SIRET : 334 399 219 00057- Agrément Jeunesse & Sport n° : 33 S 94004

Lors de cette séance, l'ordre du jour présenté dans la convocation envoyée et/ou remis à tous nos adhérents a été respecté.

## - Lecture et vote des nouveaux statuts :

Après lecture du texte des nouveaux statuts, à la demande des adhérents, des corrections mineures ont été rédigées en séance (existence d'un comité directeur / membres élus). Nous procédons aux votes.

Votes contre: 3 Abstentions: 1 Votes pour: 131

Les nouveaux statuts sont adoptés à la majorité des votants.

## - Lecture et vote du nouveau règlement intérieur:

Après lecture du texte du nouveau règlement intérieur, à la demande des adhérents, des corrections mineures ont été rédigées en séance (existence d'un comité directeur / membres élus). Nous procédons aux votes.

Votes contre: néant Abstentions: 3 Votes pour : 132

Le nouveau règlement intérieur est adopté à la majorité des votants.

# - Appel à candidature pour le poste de trésorier adjoint

L'implication des membres de l'association étant très difficile, nous avons dû faire appel à des candidatures spontanées en séance. Suite à non volontariat, ce poste est toujours vacant.

Un appel à candidature sera de nouveau proposé lors d'une prochaine assemblée générale pour une place au bureau.

## - Questions divers :

<u>Comité directeur:</u> les anciens et actuels responsables de salle déclarent n'avoir jamais fait partie d'un comité directeur au sens " loi association 1901"

<u>Insécurité Salle cité jardin :</u> Depuis une main courante déposée au bureau de police par l'animateur Monsieur SANTIN, le calme semble revenu. La présidente effectue toujours des démarches (Mairie,...) dans la recherche d'une nouvelle salle.

<u>Propreté de la Salle de THOUARS</u>: Suite au retour de l'agent responsable du nettoyage de cette salle, cette dernière devrait être propre dorénavant.

<u>Licences provisoires et certificats médicaux :</u> Il a été signalé avec justesse par Madame PLETAN (ancienne responsable de salle) de distribuer aux responsables de salle avant la fin juin des licences provisoires et certificats médicaux vierges. Le bureau a pris en compte et fera le nécessaire pour les distribuer au plus vite.

Assemblées générales: Il a été demandé à ce que la tenue des Assemblées Générales puisse se tenir à un jour autre que le vendredi. La présidente a pris en compte.

# - Points divers:

- Des cours de Tai Chi Chuan et Qi Gong seront proposés en septembre.
- Une présentation/ démonstration aux adhérents intéressés par la découverte de cette pratique, aura lieu au pavillon des sports de GRADIGNAN le 22 juin 2015 à 17h45 par Monsieur BERGEOT

- Départ de notre animatrice AGNES DE SOUZA qui sera remplacée dès septembre et nous la remercions pour sa compétence et gentillesse.
- Un nouvel animateur/animatrice dispensera le cours de ZUMBA à la rentrée.
- Les Forums des associations de TALENCE et GRADIGNAN auront lieu le 5 septembre 2015. Madame BRIGITTE BOILOT s'est portée volontaire pour aider à la tenue de notre stand de TALENCE. Nous cherchons de bonnes volontés pour nous aider lors de ces 2 manifestations.
- Mise en ligne de ce Procès verbal sur notre site WEB.
- Arrêt des cours le 26 juin et reprise des activités le 7 septembre.
- La séance est levée à 20h00

L'assemblée s'est terminée par un pot festif offert par l'association. De nombreux adhérents avaient apporté de quoi se faire plaisir à la bedaine, la Présidente les en remercie.

Reprise des cours le lundi 7 septembre 2015. Bonnes vacances!

La Présidente Madame Nicole HEREDIA

28 rue du pontet-33170 GRADIGNAN – tél : 06 14 86 27 42 URSSAF n° : 330 140 348 112- SIRET : 334 399 219 00057- Agrément Jeunesse & Sport n° : 33 S 94004